

Personnes-ressources : Suzanne Chicoine, Rosalind Prober  
Présidence, Président du comité Code de conduite, Au-delà des frontières  
Beyond Borders [www.beyondborders.org](http://www.beyondborders.org)  
Courriel : [schicoine@beyondborders.org](mailto:schicoine@beyondborders.org) Tél. 204-284-6862 [rprober@beyondborders.org](mailto:rprober@beyondborders.org)

## Au-delà des frontières fait appel à l'industrie du tourisme pour éradiquer le tourisme sexuel infantile

-Rencontre du groupe de travail de l'OMT/WTO à l'ITB Berlin-TORONTO, 20 février 2006 – Les partenaires de l'industrie canadienne du tourisme peuvent se joindre à l'effort mondial pour éradiquer le tourisme sexuel infantile en s'inscrivant à un Code de conduite. Le Code est une initiative d'ECPAT International ([www.ecpat.net](http://www.ecpat.net)), de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme), et de l'UNICEF. ECPAT, dont le siège est à Bangkok, Thaïlande, est un réseau d'organismes non gouvernementaux (ONG) combattant les crimes transfrontaliers incluant le tourisme sexuel infantile et les cybercrimes sexuels. Cette année, la dix-huitième rencontre du groupe de travail de l'OMT/WTO aura lieu le 10 mars, conjointement avec l'ITB, Berlin. Les lignes directrices pour l'élaboration des actions à entreprendre lors d'une campagne « Code de conduite » et un rapport des actions entreprises par le Comité mondial d'éthique du tourisme, les voyageurs, les bureaux de voyage et les hôtels seront discutées. « Le Code préconise le tourisme responsable et éthique et nous exhortons les compagnies à l'adopter comme partie intégrante de leurs initiatives touristiques durables » dit Rosalind Prober, présidente et cofondatrice d'Au-delà des frontières, l'affilié canadien d'ECPAT. Les problèmes concernant le tourisme sexuel varient selon les pays et le Canada n'y échappe pas. En 2005, Donald Bakker, un Canadien de 41 ans a été condamné à 10 ans d'emprisonnement après s'être reconnu coupable d'avoir voyagé au Cambodge et d'y avoir exploité sexuellement plusieurs jeunes filles. Il a été le premier à être condamné en vertu de la Loi canadienne sur le tourisme sexuel. Le crime de tourisme sexuel infantile s'applique tant au tourisme entrant qu'au tourisme sortant. Les forces policières rapportent une préoccupation croissante concernant les enquêtes transfrontalières d'hommes qui voyagent vers des hôtels et motels du Canada pour y rencontrer des jeunes qu'ils ont attirés dans des clavardoirs Internet à des fins sexuelles. Ceux qui travaillent dans l'industrie du tourisme peuvent appuyer la campagne pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants en travaillant à accroître la sensibilisation à ce crime auprès de leurs collègues et en incitant les voyageurs à adopter des comportements éthiques et responsables. Pour faciliter la tâche d'implantation du Code aux parties prenantes, une information détaillée et un guide de formation sont offerts en ligne à [www.thecode.org](http://www.thecode.org) ou sur CD-ROM. L'inscription se fait au secrétariat du Code avec l'assistance d'Au-delà des frontières dans l'élaboration d'un plan d'action.

Au-delà des frontières, une organisation non gouvernementale créée en 1996 pour apporter la justice absolue à tous les enfants de la terre, crée un Fonds de défense juridique pour venir en aide aux enfants blessés par le tourisme sexuel. L'organisation bénévole veille à ce que la législation de 1997 sur le tourisme sexuel soit implantée et pleinement appliquée. Au-delà des frontières fait campagne avec ses partenaires d'ECPAT pour s'assurer que le Canada n'offre pas un havre de paix aux auteurs de ce crime multijuridictionnel. Mme Prober est la représentante nord-américaine au Conseil d'administration d'ECPAT international et un autre membre d'Au-delà des frontières, David Butt, en est le secrétaire.